

la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis

(S.N.M.V.T) – MONOPRIX -

AVIS FINANCIER

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) – MONOPRIX - réuni le mercredi 13 février 2008, a arrêté les comptes de la société au 31/12/2007 et a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 10 avril 2008. Il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de cinq dinars six cent millimes (5,600 dt) par action.

Le Conseil d'Administration